

Vous faites maintenant partie de la Ligue Occitanie de Badminton.

Vous trouverez au travers de ce livret d'accueil des informations générales ainsi que des informations relatives à certains modes de fonctionnement internes. Notre souhait, grâce à ce guide, est de vous accompagner du mieux possible pour faciliter votre prise de fonction.

SOMMAIRE

	Présentation de la Ligue	p. 2
	Organigramme	p. 3
	Fonctionnement des Commissions	p. 4
	L'engagement bénévole	p. 5

LES MISSIONS DE LA LIGUE

La Ligue constitue un organisme territorial déconcentré de la Fédération Française de Badminton, ayant compétence sur le territoire administratif de la région Occitanie. Elle a pour objet :

- De mettre en œuvre le projet fédéral.
- D'organiser les pratiques, compétitives ou non, du badminton, du para badminton et des disciplines associées.
- D'accompagner la création d'associations sportives consacrées à la pratique en favorisant de bonnes conditions de pratiques.
- De soutenir la détection et l'accession au haut niveau.
- De gérer le développement des ressources humaines du territoire, dont la stratégie de la formation et de l'emploi.

ORGANISATION

La ligue dispose pour son fonctionnement général :

- D'un **Conseil d'Administration** (21 membres, 4 sièges vacants à ce jour) qui dispose d'un pouvoir de décision sur les propositions formulées par les commissions ou les secteurs d'activité.
- D'un **Bureau** (9 membres du Conseil d'Administration) qui gère les affaires courantes de la Ligue.
- De **Commissions** et de groupes de travail regroupés par secteur d'activité pour préparer les dossiers fondamentaux.
- D'un **Conseil des Présidents de Comités** permettant d'échanger et de mutualiser. Il se réunit au moins trois fois par an, dont un week-end en présentiel.
- D'une **Équipe Salariale** (8 salariés) répartie sur deux sites : Narbonne et Balma.
- D'une **Équipe Technique Régionale** composée d'entraîneurs ou d'agents de développement des territoires qui réalise des actions de terrain pilotées par la Ligue.

Membres du Conseil d'Administration

ANGELATS David	FABRE Julien
ANINAT Jean-François	GRESSIER Jérémie
BIEULES Anne-Sophie	HAZANE Philippe
BIEVLIET Germain	MAUREL Marcel
CASTILLON Gilles	LAFENETRE Lucile
CASTILLON Martine	MOGLIA Adrien
CLAVEL Joffrey	PAILLEX Ambre
DAYDE Mary	PRIVAT Christian
DE FAVERI Myriam	TISSIER Clément
DELORY Kévin	ZIOUECHE Fayza
FAULMANN Christophe	

Membres du Bureau

ANINAT Jean-François
BIEULES Anne-Sophie
CASTILLON Gilles
CASTILLON Martine
DAYDE Mary
GRESSIER Jérémie
PRIVAT Christian
TISSIER Clément
ZIOUECHE Fayza

ÉQUIPE BÉNÉVOLE

PRÉSIDENT : Christian PRIVAT

SECÉTAIRE GÉNÉRAL : Jean-François ANINAT

SECÉTAIRE ADJOINT : Jérémie GRESSIER

TRÉSORIER : Clément TISSIER

ADMINISTRATIF - RH
Jean-François ANINAT
Jérémie GRESSIER

- Commission Règlements
J-F. ANINAT
- Commission Disciplinaire
P. GIROUD
- Commission Réclamations
et Litiges
P. GIROUD

FINANCIER
Clément TISSIER

VIE SPORTIVE
VICE-PRÉSIDENTE : Fayza ZIOUÈCHE

COMPÉTITIONS

- Commission Autorisation
& Homologation des
Tournois
A. MOGLIA
- Commission Compétitions
Individuelles
S. TEIL
- Commission Interclubs
J. FABRE
- Commission Sport en
Entreprises
A-S. BIEULES

SPORTIF

- Commission Jeunes et
Haut-niveau
M-C. BOCHARD
- Commission Ligue
Officiels Techniques
C. HILLION
- Commission Formation
G. BIEVLIET

DÉVELOPPEMENT
VICE-PRÉSIDENT : Gilles CASTILLON

STRUCTURATION

- Commission Relation avec
le Territoire
C. PRIVAT
- Commission Équipements
J. CLAVEL
- Commission
Communication
G. CASTILLON
- Commission Partenariat
P. HAZANE
- Commission Emploi
C. FAULMANN

SPORT POUR TOUS

- Sport Santé
M. CASTILLON
- Parabadminton
M. MAUREL
- Fédérations Affinitaires
C. PRIVAT
- Développement Durable
J. GRESSIER
- Féminisation et
Citoyenneté
M. DAYDE

Conseil des Présidents de Comités : Responsable Emmanuelle HERNANDEZ et responsable adjoint Éric GELIN

ÉQUIPE SALARIALE

François DURIER : Directeur.
Réfèrent des Commissions :
• Formation
• Emploi

Jean-Maurice GASTAL : Comptable.

Valérie BALLESTER : Aide Comptable.

Christel FABRE : Agente Administratif.
Réfèrent des commissions :
• Règlements
• Disciplinaire
• Réclamations et litiges

Manu DUBRULLE : Coordonnateur
Collectif Jeunes et Haut-Niveau.
Réfèrent de la Commission Jeunes et
HN.

Marie BOCHATON : Agente de
développement.
Réfèrent des Commissions :
• Compétitions individuelles
• Sport en entreprises
• Parabadminton
• Sport et Santé

Charlène PALAT : Chargée de
communication.
Réfèrent des Commissions :
• Communication
• Marketing et Partenariat

Roxane VENUTI : Responsable de projets.
Réfèrent des Commissions :
• Autorisations et homologations
• Interclubs
• Formation (OT)
• CLOT
• Relation avec les Territoires
• Fédérations affinitaires
• Féminisation et Citoyenneté

LES MISSIONS

Les commissions sont des instances de concertation qui ont pour vocation à faire des propositions ou à répondre à des commandes de travaux ou d'études émanant du Bureau ou du CA.

Elles ont pour missions de :

- S'inscrire dans le projet fédéral et territorial.
- Proposer des projets de développement.
- Assurer le suivi des actions courantes.
- Valoriser leurs actions auprès du secteur communication.
- Préparer leur budget, incluant leur fonctionnement général et leurs projets sur un an au minimum, et en assurer le suivi budgétaire.

LE FONCTIONNEMENT

Les commissions sont composées de membres élus par le CA et d'un salarié référent. Elles sont placées sous la direction d'un responsable qui doit veiller au respect du processus démocratique.

Les commissions peuvent se réunir plusieurs fois par an selon les enjeux, en présentiel ou en audio/visioconférence. Elles définissent le moyen de communication qui convient le mieux à chaque membre : mail, groupe de discussion sur des applications, ...

Le Président et les Vice-Présidents de secteur sont invités aux réunions. Ils ne participent aux votes que s'ils sont responsables ou membres de la commission.

Tous les membres de la commission peuvent solliciter une réunion.

Un ordre du jour doit être rédigé dans la convocation aux réunions.

Le travail se fait en équipe (partages des tâches et échanges d'idées).

Après chaque réunion, un compte-rendu doit être rédigé et envoyé aux membres du CA.

Tous les frais engagés par un membre de commission (achat de matériel, frais de déplacement,...) sont remboursables ou peuvent être abandonnés au profit de l'association (en suivant le processus de note de frais établi par la Ligue).

En devenant bénévole à la Ligue, vous vous engagez à être en total accord avec :



NOS VALEURS

La bienveillance et le respect de tous.
La convivialité.
La démocratie.
L'égalité.
L'inclusion sociale.
La lutte contre les discriminations.
La lutte contre toutes formes de violence et de harcèlement.
La solidarité.



LES DROITS DU BÉNÉVOLE

L'accès à la formation.
L'accès à l'information.
Un engagement libre.
Être force de proposition.
La liberté d'expression.



LES DEVOIRS DU BÉNÉVOLE

Le devoir de neutralité.
Le devoir de réserve.
Le respect de ses engagements : par l'implication dans son travail pour la commission, par la participation aux réunions, la représentation de la Ligue.
Le respect des statuts de l'association.
Le soutien les projets de la Ligue en parlant d'une même voix.